

SYNTHÈSES DE LA QUESTION MACONNIQUE 2005

Congrès des Loges du Sud

La tolérance fait partie des valeurs prônées par la Franc-Maçonnerie, or, au XVIIIème siècle notre Frère Goethe écrivait : « Tolérer, c'est insulter ». Comment passer de la tolérance à l'acceptation de l'autre avec ses différences ?

L'ensemble de la question Maçonique appelait à réfléchir au terme de tolérance, à en prendre la mesure et les enjeux, hier et aujourd'hui, au sein de notre Obédience, et pour chaque Franc-Maçon.

Elle demandait de s'interroger sur les fondements et les approches Maçoniques de l'acceptation de l'autre avec ses différences.

Pour ce faire, les Frères et Soeurs ont précisé et commenté la citation de notre Frère Goethe ; ils ont fait apparaître la pluralité « d'opinions » du mot tolérance, générée par l'ambiguïté de ses visages et parfois de ses masques.

Ce faisant leur contribution au sujet s'est effectuée en deux apports complémentaires :

le premier est l'apport d'une position théorique et morale dont l'acceptation de l'autre est la conséquence immédiate et inconditionnelle.

le second est l'apport d'une réflexion sur ce que peut être la reconnaissance concrète de l'autre dans toutes ses composantes dont la composante sociale, telle qu'elle peut s'élaborer dans une République, démocratique laïque.

Pour rendre compte de la réflexion, le plan propose deux parties :

I. La tolérance : de la tolérance à la reconnaissance / respect mutuel.

II. La Tolérance revisitée (ses extensions et ses limites), en perspective avec l'acceptation de l'autre.

I. La tolérance : de la tolérance à la reconnaissance / respect mutuel

* Goethe et la tolérance :

Il convient de redonner à la phrase de Goethe son contexte, ainsi que des Frères et Soeurs germanistes ont pris le soin de le fournir.

Le contexte littéraire : Extrait des Maximimen und Reflexionen, le texte intégral est :

« La tolérance ne devrait être qu'un état passager ; elle doit (impérativement) conduire à la reconnaissance – Tolérer, c'est insulter »

Le contexte de l'époque : Goethe a 37 ans . La Franc-Maçonnerie est un ordre initiatique traditionnellement réservé aux hommes, excluant les femmes, les esclaves, les ouvriers.

Louis XVI signe alors l'Edit de Tolérance, c'est un progrès. On veut bien tolérer ceux que l'on ne reconnaît pas toutefois comme complètement égaux.

Par « tolérer, c'est insulter » Goethe dénonce le traitement que le pouvoir condescend à donner à ceux qui par leur différence n'ont pas de reconnaissance de fait et met ainsi l'accent sur les écueils de la tolérance.

* La tolérance, définition :

De nombreuses définitions, dont certaines contradictoires, sont venues émailler les rapports, citons celle qui, extraite du dictionnaire philosophique de Morfaux, densifie les réflexions :

« La tolérance est un terme équivoque qui peut indiquer une disposition d'esprit ou une règle de conduite consistant soit à laisser à chacun la liberté d'exprimer des opinions qu'on ne partage pas, soit à ne jamais défendre ses opinions en cherchant à les imposer par la violence, soit à penser que personne ne peut se considérer en matière religieuse, morale ou politique comme en possession de la vérité absolue, voire à considérer une autre croyance comme une contribution à la vérité totale. Mais le terme reste faible et négatif et il a été souvent stigmatisé comme passif et méprisant, l'esprit de tolérance devant, pour devenir positif, s'ouvrir sur l'esprit de justice et le respect de la personne.

Le terme ne peut donc qu'inciter à la prudence puisqu'il intéresse le champ de la morale : le bien et le mal, le juste et l'injuste, le supportable et l'insupportable. Et encore aujourd'hui où il signifie « indulgence, compréhension, volonté de ne pas interdire », il est marqué par le sceau des pouvoirs théologiques et politiques. »

La Franc-Maçonnerie universelle s'est approprié ce terme, peut être à défaut d'en trouver un autre, en tant que principe d'acceptation d'autrui et de compréhension dans les relations sociales ; il devient alors reconnaissance, respect mutuel.

II. La tolérance revisitée (ses extensions et ses limites), en perspective avec l'acceptation de l'autre.

Deux démarches se sont dégagées :

*La première qui regroupe un quart des Loges pense que la tolérance est une valeur capitale de notre Obédience qui rejette le fanatisme, le dogmatisme et l'absolutisme. Elle en réfère aux principes moraux et à la phrase de Voltaire

« Qu'est-ce que la Tolérance ? C'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'erreurs, pardonnons nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature ».

Elle prend appui sur les droits universels de la personne humaine sur lesquels on ne transige pas, tout en considérant qu'il ne s'agit que d'une étape vers le respect des autres et de soi-même.

Le champs d'action de cette opinion est essentiellement la Loge, au sein de laquelle les Francs-Maçons ont à développer leur qualité d'écoute, de maîtrise émotionnelle, d'attention mesurée « dans le regard sur les autres et sur soi » afin nous dit-on de « faire groupe ».

Si l'acceptation de l'autre est de droit, il est recommandé cependant de permettre l'égalité, la liberté d'expression et la fraternité. Se dégage ainsi un espace idéal où « dans sa quête de vérité, l'initié découvre en Loge une volonté de tolérance qui exclut tout dogmatisme, tout sectarisme » et où « l'autorité, démarquée du pouvoir par une différence de statut, s'impose par le savoir, l'attention, l'expérience ».

Cette démarche qui dit l'ordre, la règle théorique idéale, pour nécessaire et bénéfique qu'elle soit, présente à l'extrême, l'inconvénient d'ériger le droit en morale et de passer du registre de la morale à celui de la moralisation, c'est pourquoi :

* Une deuxième démarche a été retenue par trois quarts des Loges.

Cette dernière ne peut se contenter de l'idée de tolérance même redéfinie précédemment en extension.

Ainsi les remarques « moins de tolérance et plus d'harmonie ! vertu ... non mais de la solidarité, de la raison, de la justice, de la liberté de conscience ... », sont autant de points d'appui vers une pensée dégagée des poncifs, qui colle à la réalité extérieure et pour laquelle il faut investir sans conteste la sphère privée, mais surtout la sphère publique.

Cet effort demande d'abandonner si nécessaire tout ce que la tolérance traditionnelle induit de neutralité et parfois de faux semblants, la Franc-Maçonnerie ayant le réel souci de « combattre pour un enrichissement harmonieux de la société » en connaissance de cause et en se demandant qui est l'autre avec ses différences ; différences qui peuvent être : sexuelles, ethniques, culturelles, culturelles, politiques, sociales. Il a été souligné que les différences sociales sont les plus difficiles à combattre.

Il est rappelé dans cette perspective que :

Tolérer, admettre, sont des positions intellectuelles qui présupposent une dissymétrie dans la relation à autrui, avec le risque d'un narcissisme en miroir ou d'une domination.

Tolérer, ce peut être « insulter », quand on offre à sa bonne conscience le luxe d'admettre l'existence de celui qui ne menace pas l'exercice de sa domination.

Tolérer, ce peut être aussi une contre éthique, qui nous permet d'éviter le conflit, et en fait, de ne pas construire une vraie relation avec autrui.

C'est pourquoi les Frères et Soeurs ont vigoureusement exprimé que :

* Toutes les opinions ne se valent pas, ou alors elles se rejoindraient dans une nullité objective.

* Toutes les opinions ne sont pas tolérables non plus, au nom d'un positionnement philosophique ; comment accepter la remise en cause de principes scientifiques par une

religion ou de faits historiques, par un groupe politique ? Que dire des pratiques ! Tolérerait-on l'excision des petites filles, pour ne citer que cet exemple ?

Les Frères et Soeurs se sont largement concertés sur les « seuils » de tolérance. Ils en ont conclu qu'il y a des limites personnelles éthiques et des limites collectives légales qui doivent s'exercer.

Ce point est d'autant plus important qu'aujourd'hui, sur le plan politique, la notion de tolérance est souvent énoncée par la pensée libérale et par certains intégrismes religieux. Pour eux, l'objectif est que cette tolérance soit perçue comme une exigence morale primant sur les principes issus des droits de l'homme et, opposée ou assimilée à la laïcité.

C'est pourquoi les Loges disent non, et s'en font un devoir, chaque fois que la tolérance est sans lien avec les principes politiques et juridiques de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent la citoyenneté. Il est dit de multiples façons que non seulement la tolérance ne peut se substituer à ces principes mais qu'elle ne peut se placer au dessus de la laïcité.

C'est dans ce contexte que se fait l'acceptation de l'autre.

La tolérance n'est donc pas suffisante pour répondre aux immenses préoccupations générées par l'autre. Elle n'est pas finalité. Est-elle cependant nécessaire ? Oui si comme l'a écrit un loge, elle est « un outil », un moyen qui se met au service du « vivre ensemble » humaniste, démocratique et laïque.

Ces réflexions issues de nos principes « Liberté, Égalité, Fraternité » donnent la mesure des exigences et des engagements des Francs-Maçons de la GLMU aujourd'hui, vigilants à la construction aussi bien du Temple extérieur que du Temple intérieur.

Congrès des Loges du Nord

La citation complète de notre Frère Goethe est la suivante : « La tolérance ne devrait être qu'un état transitoire. Elle doit nous mener au respect. Tolérer c'est offenser » (extrait des Maximes et réflexions)

Le dictionnaire nous indique deux définitions concernant la tolérance

1 - Liberté limitée accordée à quelqu'un en certaines circonstances (ce n'est pas un droit, c'est une Tolérance)

2 - Respect de la liberté d'autrui, de ses manières de penser, d'agir, de ses opinions politiques et religieuses

C'est avec cette deuxième définition que l'on conçoit la Franc-Maçonnerie, la première établissant un rapport « dominant/dominé », qui correspond à celle du XVIIIème siècle et que Goethe critique.

Pour nous, Maçons, la source de la tolérance est dans l'Initiation. Car au-delà des idéologies, des opinions, des divergences de vue que nous pouvons avoir, nous cherchons le chemin de la Lumière. Le débat d'idées est pour nous le fruit d'une tolérance fondée sur le respect et la compréhension mutuels qui découlent de la fraternité initiatique.

Les Francs-Maçons adogmatiques défendent la liberté absolue de conscience des hommes et des femmes, pour qui tolérer n'est pas accepter les propos ou les analyses d'autrui de manière condescendante mais se battre pour qu'autrui puisse s'exprimer. Mais faut-il se battre pour l'intolérable ? Bien sûr que non, les limites de l'intolérable ne peuvent en Franc-Maçonnerie que se rattacher aux principes et aux valeurs que nous défendons.

La tolérance est un combat de chaque instant.

Tout d'abord elle est un combat contre soi-même. La tolérance n'est pas innée, car nous sommes naturellement intolérants en ce sens que nous avons peur de l'inconnu et que nous avons tendance à rester sur la défensive. Il convient donc de dresser son propre inventaire, reconnaître en soi ses propres déficiences, ce qui peut permettre d'accepter les limites des autres. Le travail sur soi (le travail sur la pierre brute), les réflexions sur les modes culturels et les traditions, sur la condition humaine sont des ressorts pour mieux comprendre que si toutes les consciences ne sont pas au même niveau, elles sont toutes inscrites dans une histoire personnelle et collective qui n'autorise pas un jugement de valeur universel. La tolérance est une de ces Valeurs.

La tolérance est ensuite un combat (dans les règles maçonniques) contre les forces qui entraveraient la liberté d'expression. La tolérance doit s'exprimer dans le travail en Loge. Celui-ci peut se définir ainsi : je me mets vraiment à l'écoute de l'autre, avec le risque de voir ébranler mes certitudes, mes préjugés où j'imagine que l'autre va m'apporter quelque chose et que mon regard va réellement changer sur lui. Il y a un rapport mutuel.

La tolérance prônée par les Francs-Maçons en Loge c'est avant tout de travailler librement dans le respect des autres et de soi-même, au rituel et au serment. Toute soumission, surtout pour un Franc-Maçon, est inacceptable. Ce n'est que dans la Liberté partagée que la femme, l'homme, le citoyen pourra trouver sa dignité et la garder. La tolérance du Franc-Maçon face aux expressions politiques, sociales et culturelles du champ profane est indissociable de la Laïcité qui serait inopérante sans mixité : femmes/hommes bien sûr, mais aussi mixité des âges, des catégories socioprofessionnelles, la prise en compte des différences et non pas du droit à la différence qui entraînera la différences des droits et ainsi la discrimination positive.

Nous l'avons vu, la tolérance est un combat incessant à la fois individuel et collectif. Mais c'est aussi une étape qui doit nous mener vers le respect de l'autre dans toutes ses dimensions.

Faire acte de tolérance consiste donc à l'enrichissement des valeurs que nous avons acquises au fil de notre vie, par l'écoute, le respect de l'autre. C'est aussi une pierre brute qui reste à dégrossir et à polir indéfiniment, inlassablement, comme l'histoire et malheureusement aussi d'actualité quotidienne nous l'enseignent, la cause de la Tolérance n'est jamais gagnée.

NB. Il nous est apparu dommageable, pour la bonne réalisation de cette synthèse que l'intitulé de cette question soit tronqué. En effet la citation de Goethe, telle qu'elle nous a été proposée présente une ambiguïté par rapport à ce que l'auteur a réellement écrit.